

Fonds Globevest Capital Équilibré

États financiers intermédiaires au 30 juin 2023

(non audité)

États financiers intermédiaires	
Responsabilité de la direction et avis	2
Résultat global intermédiaire	3
Évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables intermédiaire	4
Flux de trésorerie intermédiaire	5
Situation financière intermédiaire	6
Portefeuille de placements	7 - 8
Notes complémentaires intermédiaires	9 - 23

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers intermédiaires non audités ci-joints ont été préparés par Globevest Capital Ltée en sa qualité de gestionnaire du Fonds. Le gestionnaire du Fonds est responsable de l'information et des déclarations contenues dans ces états financiers.

Le gestionnaire maintien des processus appropriés pour s'assurer que des informations financières pertinentes et fiables sont produites. Les états financiers intermédiaires non audités ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière et comprennent certains montants qui sont fondés sur des estimations et des jugements faits par le gestionnaire. Les principales méthodes comptables que le gestionnaire juge appropriées pour le Fonds sont décrites à la note 3 des états financiers intermédiaires non audités.

AVIS AUX PORTEURS DE PARTS

Les auditeurs du Fonds n'ont pas examiné ces états financiers intermédiaires.

Globevest Capital Ltée, le gestionnaire du Fonds, nomme un auditeur indépendant pour auditer les états financiers annuels du Fonds. Les lois sur les valeurs mobilières applicables exigent que, si un auditeur n'a pas examiné les états financiers intermédiaires du Fonds, cela doit être divulgué dans un avis d'accompagnement.

Fonds Globevest Capital Équilibré

Résultat global intermédiaire

pour les périodes de six mois terminées les 30 juin 2023 et 2022

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants exprimés par part)

(non audité)

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Produits		
Intérêts	130	109
Dividendes	21	37
Pertes nettes réalisées sur la vente de placements et d'instruments financiers dérivés	(155)	(314)
Perte de change nette réalisée		(29)
Variation nette de la plus-value non réalisée sur les placements et les instruments financiers dérivés	243	467
	<u>239</u>	<u>270</u>
Charges		
Honoraires de gestion	109	132
Coût de la communication de l'information aux porteurs de parts	18	17
Tenue de livres	36	31
Frais de garde	14	10
Honoraires d'audit et de comptabilité	18	(12)
Commissions et autres coûts de transaction du portefeuille	3	3
Retenue fiscale		1
	<u>198</u>	<u>182</u>
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>41</u>	<u>88</u>
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par série		
Série F1	37	83
Série F2	4	5
	<u>41</u>	<u>88</u>
Nombre moyen de parts rachetables en circulation pendant la période par série		
Série F1	2 352 020	2 657 184
Série F2	78 944	80 198
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par série, par part		
Série F1	0,02	0,03
Série F2	0,05	0,06

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers intermédiaires.

Fonds Globevest Capital Équilibré

Évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables intermédiaire

pour les périodes de six mois terminées les 30 juin 2023 et 2022

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants exprimés en parts)

(non audité)

	Série F1		Série F2	
	2023	2022	2023	2022
	\$	\$	\$	\$
Solde au début de la période	22 338	24 700	904	830
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	37	83	4	5
Opérations sur les parts (a)				
Parts émises au comptant	577	2 218		40
Parts rachetées	(854)	(2 794)	(71)	(1)
	(277)	(576)	(71)	39
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au cours de la période	(240)	(493)	(67)	44
Solde à la fin de la période	22 098	24 207	837	874
(a) Opérations sur les parts (nombre de parts)				
Parts en circulation au début de la période	2 352 755	2 674 929	81 415	77 241
Parts émises au comptant	60 017	241 581		3 748
Parts rachetées	(89 443)	(303 735)	(6 390)	(139)
Parts en circulation à la fin de la période	2 323 329	2 612 775	75 025	80 850

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers intermédiaires.

Fonds Globevest Capital Équilibré

Flux de trésorerie intermédiaire

pour les périodes de six mois terminées les 30 juin 2023 et 2022

(en milliers de dollars canadiens)

(non audité)

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	41	88
Variations des éléments d'actif et de passif d'exploitation		
Perte de change nette réalisée		29
Pertes nettes réalisées sur la vente de placements et d'instruments financiers dérivés	155	314
Variation nette de la plus-value non réalisée sur les placements et les instruments financiers dérivés	(243)	(467)
Acquisition de placements	(1 093)	(7 508)
Produit de la vente de placements	702	9 046
Produit de la vente d'instruments financiers dérivés		(175)
Acquisition d'instruments financiers dérivés	(18)	205
Variation nette des éléments d'actif et de passif d'exploitation	(497)	1 444
Variations des éléments hors caisse		
Couvertures associées aux instruments financiers dérivés	660	(67)
Intérêts à recevoir	12	(12)
Dividendes à recevoir		(5)
Autres débiteurs	(11)	12
Honoraires de gestion à payer	10	(6)
Autres charges à payer	(13)	(45)
Variation nette des éléments hors caisse	658	(123)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	202	1 409
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Produit de l'émission de parts	589	2 228
Montant payé pour le rachat de parts	(925)	(2 840)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(336)	(612)
Variation nette de la trésorerie	(134)	797
Perte de change nette réalisée		(29)
Trésorerie au début de la période	32	3
Trésorerie (découvert bancaire) à la fin de la période	(102)	771
Produits d'intérêts reçus inclus dans les activités d'exploitation	142	97
Dividendes reçus inclus dans les activités d'exploitation	21	7

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers intermédiaires.

Fonds Globevest Capital Équilibré

Situation financière intermédiaire

au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2022

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants exprimés en parts et par part)

	Non audité 30 juin 2023 \$	Audité 31 décembre 2022 \$
ACTIF		
Courant		
Placements	23 774	23 274
Trésorerie		32
Couvertures associées aux instruments financiers dérivés		3
Intérêts à recevoir	39	51
Souscriptions d'unités à recevoir		12
Autres débiteurs	44	33
	<u>23 857</u>	<u>23 405</u>
PASSIF		
Courant		
Moins-value non réalisée sur les instruments financiers dérivés (tableau 1)	3	
Découvert bancaire	102	
Découvert sur couvertures associées aux instruments financiers dérivés	657	
Honoraires de gestion à payer	71	61
Autres charges à payer	89	102
	<u>922</u>	<u>163</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>22 935</u>	<u>23 242</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par série		
Série F1	22 098	22 338
Série F2	837	904
	<u>22 935</u>	<u>23 242</u>
Parts en circulation		
Série F1	2 323 329	2 352 755
Série F2	75 025	81 415
	<u>2 398 354</u>	<u>2 434 170</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par série, par part		
Série F1	9,51	9,49
Série F2	11,16	11,10

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers intermédiaires.

Approuvé par le conseil d'administration de Globevest Capital Ltée,

Administrateur

Administrateur

Fonds Globevest Capital Équilibré

Portefeuille de placements

au 30 juin 2023
(en dollars canadiens)
(non audité)

	Taux d'intérêt nominal	Échéance	Valeur nominale \$	Coût \$	Juste valeur \$	Actif net %
OBLIGATIONS						
Obligations canadiennes						
Entreprises						
Alimentation Couche-Tard Inc.	3,060 %	2024-07-26	100 000	97 940	97 436	0,42
Bank of Montreal	7,373 %	2049-12-31	680 000	709 511	669 019	2,92
Canadian Imperial Bank of Commerce	4,375 %	2080-10-28	50 000	46 375	45 947	0,20
Canadian Western Bank	6,000 %	2081-04-30	200 000	205 000	172 617	0,75
Capital Power Corp.	7,950 %	2082-09-09	141 000	142 079	138 133	0,60
Enbridge Inc.	5,375 %	2077-09-27	280 000	268 645	256 802	1,12
Ford Credit Canada Co.	6,777 %	2025-09-15	100 000	100 100	99 802	0,44
Inter Pipeline Ltd.	6,625 %	2079-11-19	410 000	411 335	373 914	1,63
Manulife Financial Corp.	7,117 %	2082-06-19	50 000	49 775	48 485	0,21
National Bank of Canada	7,500 %	2082-11-16	200 000	199 900	196 119	0,86
Royal Bank of Canada	2,740 %	2029-07-25	100 000	96 878	96 655	0,42
Toronto-Dominion Bank (The)	7,283 %	2082-10-31	150 000	147 938	147 328	0,64
TransAlta Corp.	7,300 %	2029-10-22	150 000	176 857	155 396	0,68
TransCanada Trust	4,650 %	2077-05-18	400 000	368 126	356 195	1,55
Videotron Ltd.	5,750 %	2026-01-15	500 000	518 312	494 668	2,16
				<u>3 538 771</u>	<u>3 348 516</u>	<u>14,60</u>
Total des obligations canadiennes				<u>3 538 771</u>	<u>3 348 516</u>	<u>14,60</u>
Obligations internationales						
United States						
Citigroup Inc.	5,698 %	2027-05-24	520 000	531 734	517 366	2,26
Sears Holding Corp.	6,625 %	2018-10-15	367 000	338 143	36 342	0,16
				<u>869 877</u>	<u>553 708</u>	<u>2,42</u>
Total des obligations internationales				<u>869 877</u>	<u>553 708</u>	<u>2,42</u>
Total des obligations				<u>4 408 648</u>	<u>3 902 224</u>	<u>17,02</u>
ACTIONS						
Actions canadiennes						
Services financiers						
Bank of Nova Scotia			1 600	103 888	106 048	0,46
				<u>103 888</u>	<u>106 048</u>	<u>0,46</u>
Fonds d'investissements						
Champlain RPA			2 000 000	1 545 722	2 214 000	9,65
Globevest Capital Real Estate Fund, Series 'F1'			1 291 902	13 516 458	17 551 556	76,53
				<u>15 062 180</u>	<u>19 765 556</u>	<u>86,18</u>
Total des actions canadiennes				<u>15 166 068</u>	<u>19 871 604</u>	<u>86,64</u>
Total des actions				<u>15 166 068</u>	<u>19 871 604</u>	<u>86,64</u>
Total des placements				<u>19 574 716</u>		
Coûts de transaction				<u>(2 538)</u>		
Total des placements				<u>19 572 178</u>	<u>23 773 828</u>	<u>103,66</u>
Moins-value non réalisée sur les instruments financiers dérivés (Tableau 1)					(2 539)	(0,01)
Découvert sur couvertures associées aux instruments financiers dérivés					(657 012)	(2,86)
Autres éléments d'actifs net					<u>(179 294)</u>	<u>(0,79)</u>
Total de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables					<u>22 934 983</u>	<u>100,00</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers intermédiaires.

Fonds Globevest Capital Équilibré

Instruments financiers dérivés (tableau 1)

au 30 juin 2023
(en dollars canadiens)
(non audité)

	Date d'expiration	Nombre de contrats	Coût \$	Juste valeur \$	Actif net %
Options de vente américaines					
NVIDIA Corp.	2024-01-20	(5)	(11 619)	(1 368)	
Tesla Inc.	2024-01-20	(4)	(6 025)	(1 171)	
Total des options de vente – position vendeur			<u>(17 644)</u>	<u>(2 539)</u>	<u>(0,01)</u>
Total de la moins-value non réalisée des instruments financiers dérivés			<u>(17 644)</u>	<u>(2 539)</u>	<u>(0,01)</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers intermédiaires.

Fonds Globevest Capital Équilibré

Notes complémentaires intermédiaires

au 30 juin 2023

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants exprimés par part)

(non audité)

1 - LE FONDS

Le Fonds est un fonds commun de placement à capital variable constitué en vertu des lois de la province de Québec aux termes d'une déclaration de fiducie datée du 26 janvier 2005. Le Fonds est géré par Globevest Capital Ltée (ci-après le « gestionnaire »), lequel est également responsable de la gestion du portefeuille de placements. CIBC Mellon Trust Company (ci-après le « fiduciaire ») est le fiduciaire du Fonds et CIBC Mellon Global Securities Services Company (ci-après le « dépositaire ») est le dépositaire du Fonds.

Le siège social, qui est aussi l'établissement d'affaires principal du Fonds, est situé au 1005, rue Lionel-Daunais, bureau 104, Boucherville, Québec, J4B 0B1.

L'objectif d'investissement fondamental du Fonds est de procurer aux porteurs de parts une exposition au rendement d'un portefeuille de titres de participation de grands émetteurs canadiens et mondiaux pour 65 % de son portefeuille en ayant recours à des options de vente garanties vendues par le Fonds ou à d'autres stratégies. Les options de vente seront garanties par un portefeuille d'obligations canadiennes provinciales et municipales ainsi que par des obligations de première qualité d'émetteurs canadiens et mondiaux.

Les présents états financiers intermédiaires ont été approuvés et leur publication a été autorisée par le conseil d'administration du gestionnaire le 25 août 2023.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les présents états financiers intermédiaires sont présentés en dollars canadiens et ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et à la norme comptable internationale IAS 34 *Information financière intermédiaire* ainsi qu'aux normes régies par le Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement.

Évaluation des placements

Le Fonds comptabilise les instruments financiers à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, majorée des coûts de transaction dans le cas des instruments financiers évalués au coût amorti. Les instruments financiers dérivés et les placements sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN).

Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti. La juste valeur des placements et des instruments financiers dérivés est évaluée à l'aide des mêmes méthodes comptables que celles utilisées pour évaluer la valeur liquidative des transactions avec les porteurs de parts.

Fonds Globevest Capital Équilibré

Notes complémentaires intermédiaires

au 30 juin 2023

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants exprimés par part)

(non audité)

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

La variation de la plus-value (moins-value) de la juste valeur des placements et des instruments financiers dérivés (incluant les gains et pertes de change non réalisés) et du coût moyen est incluse dans l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et dans l'état du résultat global intermédiaire au poste Variation nette de la plus-value non réalisée sur les placements et les instruments financiers dérivés.

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs (comme les instruments dérivés cotés et les titres négociables cotés) est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Le Fonds utilise le dernier cours négocié pour les actifs et passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours négocié ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point à l'intérieur de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

De plus, la direction exerce son jugement dans le choix d'une technique d'évaluation appropriée des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Les techniques d'évaluation utilisées sont les techniques couramment appliquées par les intervenants du marché. Ces méthodes et procédures peuvent varier. La juste valeur du placement de niveau 3 est déterminée à partir de l'évaluation fournie par le commanditaire de l'investissement, sauf s'il existe une raison objective et vérifiable de s'écarter de cette valeur fournie. Les états financiers du placement sont reçus sur une base annuelle lorsqu'ils sont disponibles. Ces valeurs sont évaluées de façon indépendante afin de s'assurer de leur caractère raisonnable. Il est à noter que, du fait des incertitudes inhérentes à l'évaluation, la juste valeur estimée des titres et intérêts susmentionnés peut différer de façon importante de la valeur qui aurait pu être utilisée si un marché pour le placement avait existé. La juste valeur de ces titres est par ailleurs touchée par le risque de crédit perçu lié à l'entité émettrice, par la prévisibilité des flux de trésorerie et par la durée jusqu'à l'échéance.

Fonds Globevest Capital Équilibré

Notes complémentaires intermédiaires

au 30 juin 2023

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants exprimés par part)

(non audité)

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont composés de contrats d'options, lesquels sont évalués selon le dernier cours négocié lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Les contrats d'option qui ne sont pas négociés sur un marché actif sont évalués au moyen de techniques d'évaluation qui impliquent des données de marché observables, si possible, selon la manière et le mode de calcul déterminées par le gestionnaire. La prime payée ou reçue à l'égard des options vendues ou achetées est comptabilisée au coût. Le gain ou la perte non réalisé(e) est inscrit(e) aux états intermédiaires du résultat global à titre de variation nette de la plus-value non réalisée sur les placements et les instruments financiers dérivés. Le gain ou la perte sur la vente ou sur l'expiration de l'option est inscrit(e) aux états intermédiaires du résultat global à titre de gain net réalisé (perte nette réalisée) sur la vente de placements et d'instruments financiers dérivés.

Instruments financiers – position vendeur

Le Fonds se retrouve en position vendeur lorsqu'il emprunte un titre afin de le vendre sur un marché actif. La valeur de la position vendeur est inscrite au passif dans l'état de la situation financière intermédiaire. Le Fonds subit une perte si le prix du titre emprunté augmente entre la date de la vente à découvert et la date de règlement. Le Fonds réalise un gain si le prix du titre vendu à découvert diminue entre ces deux dates. Le gain ou la perte non réalisé(e) est la différence entre le produit de la vente reçu et la valeur de l'instrument financier – position vendeur à la date d'évaluation. Ce montant est comptabilisé au poste Variation nette de la plus-value (moins-value) non réalisée sur les placements et les instruments financiers dérivés dans l'état du résultat global intermédiaire et au poste Moins-value non réalisée sur les instruments financiers dérivés dans l'état de la situation financière intermédiaire. Lorsque la position est liquidée, le Fonds constate le gain ou la perte réalisé(e).

Les titres et la trésorerie peuvent être séparés et utilisés à titre de garantie de la valeur des obligations du Fonds à l'égard des positions vendeur. Les intérêts sur les titres empruntés sont cumulés quotidiennement en fonction des positions vendeur en cours.

Opérations de placement, coûts de transaction, produits et charges

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction, soit la date à laquelle le Fonds s'est engagé à acquérir ou à céder le placement. Le coût des placements représente le montant versé pour chaque titre et est déterminé selon la méthode du coût moyen. Le gain réalisé (la perte réalisée) sur les opérations de placement et la plus-value (moins-value) non réalisée sur les placements sont calculés selon la méthode du coût moyen, ce qui exclut les coûts de transaction.

Fonds Globevest Capital Équilibré

Notes complémentaires intermédiaires

au 30 juin 2023

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants exprimés par part)

(non audité)

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les produits et les charges sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Les produits d'intérêts aux fins de la distribution présentés dans l'état du résultat global intermédiaire constituent le montant d'intérêts nominal reçu par le Fonds. Le Fonds n'amortit pas les primes versées ou les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe à l'exception des obligations à coupon zéro qui sont amorties sur une base linéaire. Les dividendes sont comptabilisés à titre de produits à la date ex-dividende.

Les commissions engagées dans le cadre de l'acquisition et de la cession de titres par le Fonds ainsi que les autres coûts de transaction du portefeuille sont comptabilisés dans l'état du résultat global intermédiaire.

Autres actifs et passifs financiers

Les intérêts à recevoir et les autres débiteurs sont classés et évalués au coût amorti. De la même façon, Le découvert bancaire, les honoraires de gestion à payer et les autres charges à payer sont classés et comptabilisés au coût amorti. Le coût amorti de ces éléments d'actif et de passif correspond approximativement à leur juste valeur étant donné leur échéance à court terme.

Les parts en circulation sont classées à titre de passifs financiers, car elles répondent aux critères pour un tel classement.

Décomptabilisation

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés aux investissements ont expiré ou que le Fonds a transféré d'une manière substantielle le risque ainsi que l'avantage financier de leur participation (propriété). Les passifs financiers sont décomptabilisés lorsque l'obligation contractuelle est acquittée, annulée ou arrive à expiration. Les gains ou pertes réalisés sont comptabilisés selon la méthode du coût moyen et inclus dans l'état du résultat global intermédiaire de la période au cours de laquelle ils se réalisent.

Dépréciation des actifs financiers

Les actifs financiers évalués au coût amorti doivent être dépréciés du montant de la perte de crédit attendue. Étant donné l'échéance très courte de ces actifs financiers, la solidité financière des contreparties impliquées et l'historique des pertes encourues, le gestionnaire estime que le risque de perte est très faible. Ainsi, aucune dépréciation des actifs financiers évalués au coût amorti n'a été comptabilisée.

Fonds Globevest Capital Équilibré

Notes complémentaires intermédiaires

au 30 juin 2023

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants exprimés par part)

(non audité)

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Conversion des devises

La monnaie de présentation du Fonds est le dollar canadien. La juste valeur des placements et des autres éléments d'actif et de passif libellés en monnaie étrangère est convertie en dollars canadiens au cours en vigueur à chaque date d'évaluation.

Le portefeuille de placements du Fonds peut comprendre des titres négociés sur des marchés étrangers. Le produit de la vente de ces titres sera réalisé dans la devise concernée. Les positions de change non couvertes sont sujettes à des gains et pertes en raison de la fluctuation du taux de change respectif. Les achats et les ventes de placements libellés en devises de même que les dividendes et les produits d'intérêts connexes sont convertis dans la monnaie de présentation au cours en vigueur à la date respective de l'opération. Le gain et la perte de change réalisés à la vente de placements sont inclus dans l'état du résultat global intermédiaire. Le gain et la perte de change non réalisés sur les placements sont inclus dans la variation nette de la plus-value non réalisée sur les placements et les instruments financiers dérivés dans l'état du résultat global intermédiaire.

Évaluation des parts rachetables

La valeur liquidative par part est calculée à 16 h (heure de l'Est) à chaque date d'évaluation en divisant la valeur liquidative attribuable à chacune des séries par le nombre de parts alors en circulation de la série correspondante. La « date d'évaluation » signifie i) le dernier jour ouvrable de chaque mois civil; ii) tout autre jour ouvrable au cours duquel le gestionnaire calcule ou doit calculer la valeur liquidative; iii) tout autre jour ouvrable au cours duquel le gestionnaire détermine que la valeur liquidative doit être calculée pour toute raison; et iv) le 31 décembre de chaque année.

Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par série, par part

L'augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par série, par part indiquée dans l'état du résultat global intermédiaire est calculée en divisant l'augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

Impôt sur le résultat

Le Fonds répond à la définition de fiducie d'investissement à participation unitaire en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada). La totalité de l'actif net du Fonds aux fins fiscales et une part suffisante des gains en capital nets réalisés au cours de toute période doivent être distribués aux porteurs de parts rachetables de manière à ce que le Fonds n'ait aucun impôt à payer.

Fonds Globevest Capital Équilibré

Notes complémentaires intermédiaires

au 30 juin 2023

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants exprimés par part)

(non audité)

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Le Fonds ne comptabilise pas d'impôt sur le résultat. De ce fait, l'économie d'impôt liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été reflétée à titre d'actif d'impôt différé dans l'état de la situation financière intermédiaire.

Le Fonds est actuellement assujéti à des retenues d'impôt sur le revenu de placement et les gains en capital dans certains pays étrangers. Ce revenu et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôt s'y rattachant, le cas échéant, sont présentées à titre de charge distincte dans l'état du résultat global intermédiaire.

3 - JUGEMENTS IMPORTANTS ET INCERTITUDES RELATIVES AUX ESTIMATIONS

Lorsqu'elle prépare les états financiers intermédiaires, la direction pose un certain nombre de jugements et formule des estimations et des hypothèses quant à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges du Fonds. Les paragraphes qui suivent traitent des jugements et estimations les plus importants ayant été utilisés par le gestionnaire lors de la préparation des états financiers intermédiaires du Fonds.

Jugements importants

Les paragraphes qui suivent traitent des jugements importants que doit poser la direction dans le cadre de l'application des méthodes comptables du Fonds et qui ont l'incidence la plus significative sur les états financiers intermédiaires.

Monnaie fonctionnelle

Le gestionnaire considère que la monnaie fonctionnelle dans laquelle le Fonds exerce ses activités est le dollar canadien, car c'est la monnaie qui, à son avis, représente le plus fidèlement les effets économiques des opérations, des conditions et des événements sous-jacents du Fonds. En outre, le dollar canadien est la monnaie dans laquelle le Fonds évalue son rendement. Le Fonds émet et rachète ses parts en dollars canadiens.

Classement des parts

Selon IAS 32 *Instruments financiers : Présentation*, les parts doivent être classées en tant que passif dans l'état de la situation financière intermédiaire du Fonds, à moins que toutes les conditions du classement à titre de capitaux propres ne soient réunies. Toutes les parts du Fonds sont présentées au passif, puisque les conditions décrites ci-après ne sont pas respectées. À l'exception de l'obligation contractuelle pour l'émetteur de racheter ou de rembourser les parts en échange d'éléments de trésorerie ou d'un autre actif financier, les caractéristiques liées aux parts n'incluent pas d'obligation contractuelle de remettre des éléments de trésorerie ou tout autre actif financier à une autre entité, ni d'échanger des actifs financiers ou des passifs financiers avec une autre entité dans des conditions potentiellement défavorables au Fonds. Par ailleurs, les caractéristiques liées aux parts n'incluent pas d'obligation contractuelle qui peut être réglée en instruments de capitaux propres par le Fonds lui-même ou qui le sera.

Fonds Globevest Capital Équilibré

Notes complémentaires intermédiaires

au 30 juin 2023

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants exprimés par part)

(non audité)

3 - JUGEMENTS IMPORTANTS ET INCERTITUDES RELATIVES AUX ESTIMATIONS (suite)

Entité d'investissement

Il a été déterminé que le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement conformément à IFRS 10 *États financiers consolidés* et, par conséquent, les placements dans les entités structurées sont évalués à la JVRN. Une entité d'investissement est une entité qui : obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs et a la responsabilité de fournir à ceux-ci des services de gestion d'investissements; déclare à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir dans des portefeuilles dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de gains en capital ou de revenu de placement; et évalue la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur. Le jugement le plus important ayant permis de déterminer que le Fonds répond à la définition présentée ci-dessus est celui selon lequel la juste valeur est utilisée comme principal critère d'évaluation de la performance de la quasi-totalité des investissements du Fonds.

Incertitudes relatives aux estimations

L'information sur les estimations et les hypothèses qui ont la plus grande incidence sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges est présentée ci-après.

Évaluation de la juste valeur des instruments financiers

Les IFRS stipulent que le gestionnaire doit déterminer le cours négocié en tenant compte des caractéristiques qui sont les plus représentatives de la juste valeur sur la base des faits et circonstances. La direction a pris position et lorsque le dernier cours négocié ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur du jour, les placements sont évalués au cours compris dans l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur, compte tenu des faits et circonstances en cause.

De plus, le gestionnaire exerce son jugement pour sélectionner une technique d'évaluation appropriée pour les instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif. Les techniques d'évaluation utilisées sont celles couramment utilisées par les intervenants du marché.

4 - PARTS RACHETABLES

Les parts du Fonds, rachetables au gré du porteur conformément aux dispositions de la déclaration de fiducie, n'ont pas de valeur nominale et peuvent être émises en nombre illimité. Les parts du Fonds sont émises ou rachetées mensuellement à la valeur liquidative par part calculée suivant la réception des ordres d'achat ou de rachat par le gestionnaire.

Fonds Globevest Capital Équilibré

Notes complémentaires intermédiaires

au 30 juin 2023

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants exprimés par part)

(non audité)

4 - PARTS RACHETABLES (suite)

Les parts émises et en circulation représentent le capital du Fonds. Le Fonds n'a aucune exigence particulière en matière de capital concernant la souscription ou le rachat de parts, autre que les exigences minimales de souscription. La variation du capital du Fonds au cours de la période est présentée à l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables intermédiaire. Le gestionnaire est responsable de la gestion du capital du Fonds conformément aux objectifs de placement et de la gestion des liquidités afin d'être en mesure de régler les demandes de rachat de parts, comme il est mentionné à la note 8.

À la fin de chaque trimestre, les distributions sont réinvesties dans des parts supplémentaires et inscrites au compte des porteurs de parts au prorata du nombre de parts qu'ils détiennent.

5 - HONORAIRES DE GESTION ET COMMISSIONS DE SUIVI

Honoraires de gestion

Le gestionnaire du Fonds fournit des services de placement et des services administratifs. En échange de ces services, chaque série du Fonds paie des honoraires de gestion calculés en fonction d'un pourcentage de la valeur liquidative du Fonds. Les honoraires de gestion annuels maximums sont indiqués dans le tableau suivant :

	%
Série F1	1,35
Série F2	0,85

6 - GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Facteurs de risques financiers

Gestion des risques

Le Fonds est confronté à différents risques financiers : risque de crédit, risque de marché, risque de liquidité et risque de concentration.

Le Fonds peut avoir recours à des instruments financiers dérivés pour atteindre ses objectifs de placement, atténuer certaines expositions au risque ou augmenter le rendement et le risque potentiels. Le gestionnaire surveille quotidiennement tous les risques et dispose d'un système de données exclusif. Le système fournit le profil de risque du Fonds au moyen de paramètres relatifs à la composition de l'actif, à la diversification sectorielle, au coefficient delta, à l'exposition aux devises ainsi qu'au profil d'échéance des titres à revenu fixe.

Fonds Globevest Capital Équilibré

Notes complémentaires intermédiaires

au 30 juin 2023

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants exprimés par part)

(non audité)

6 - GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une contrepartie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène l'autre partie à subir une perte financière.

Le risque de crédit du Fonds découle principalement des placements en obligations. En règle générale, la valeur comptable des actifs financiers du Fonds représente le montant maximum du risque de crédit auquel le Fonds est exposé. Certaines parts de fonds communs exposent également le Fonds au risque de crédit.

– Placements en obligation :

Le Fonds gère le risque de crédit en investissant principalement dans des obligations de catégories assorties de la notation BBB ou plus et en diversifiant son portefeuille entre plusieurs émetteurs. De plus, l'exposition à toute société émettrice en particulier est inférieure à 3 % de l'actif du Fonds.

Le Fonds a investi dans des instruments financiers dont la cote de crédit s'établit comme suit :

Notation	Pourcentage de l'actif net	
	2023-06-30	2022-12-31
	%	%
A	2,05	0,77
BBB	9,32	9,24
Inférieur à BBB	4,73	7,77
Autres	0,91	1,00

De plus, le risque de crédit relatif à la trésorerie et aux couvertures associées aux instruments financiers dérivés est considéré comme négligeable, étant donné que ces instruments financiers sont détenus auprès d'une institution financière réputée dont la notation externe de crédit est de qualité.

Le risque de crédit rattaché aux intérêts à recevoir et aux souscriptions de parts à recevoir est considéré comme négligeable. Toutes les transactions sont effectuées par l'entremise de courtiers approuvés. Le risque de défaillance est jugé minime, puisque le transfert de titres vendus est effectué seulement lorsque le courtier a effectué le paiement, tandis que le paiement des achats au courtier est versé au courtier seulement lorsque les titres ont été livrés. La transaction échouera si une des parties ne respecte pas ses obligations.

Fonds Globevest Capital Équilibré

Notes complémentaires intermédiaires

au 30 juin 2023

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants exprimés par part)

(non audité)

6 - GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)

Risque de marché

– Risque de taux d'intérêt :

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

Les placements en obligations portent intérêt à taux fixe et exposent donc le Fonds au risque de variations de la juste valeur découlant des variations des taux d'intérêt.

Les placements en obligations du Fonds sont échelonnés sur différentes dates d'échéance. Le risque de variation des taux d'intérêt s'en trouve ainsi réduit.

L'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt en raison des placements en obligations selon leur échéance s'établit comme suit :

Date d'échéance	Exposition totale	
	2023-06-30	2022-12-31
	\$	\$
Moins de 1 an	36	37
1 à 5 ans	1 210	1 611
5 à 10 ans	252	277
Plus de 10 ans	2 404	2 440
	<u>3 902</u>	<u>4 365</u>

Une variation de plus ou moins 1 % des taux d'intérêt du marché, tous les autres facteurs demeurant inchangés, aurait un impact sur la valeur des obligations de plus ou moins 390 \$ au 30 juin 2023 et 419 \$ au 31 décembre 2022. Les résultats réels pourraient différer de cette analyse de sensibilité et la différence pourrait s'avérer importante. Certaines parts de fonds communs exposent également Le Fonds au risque de taux d'intérêt.

– Risque de change :

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations du cours des taux de change.

Le Fonds investit dans des sociétés étrangères, principalement en dollars américains, et est donc exposé au risque de change. Le Fonds ne conclut pas de contrats visant à couvrir le risque de change auquel il est exposé. Toutefois, la proportion de placements étrangers est contrôlée sur une base quotidienne. Certaines parts de fonds communs exposent également le Fonds au risque de change.

Fonds Globevest Capital Équilibré

Notes complémentaires intermédiaires

au 30 juin 2023

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants exprimés par part)

(non audité)

6 - GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)

L'exposition du Fonds au risque de change découle des instruments financiers libellés en dollars américains et l'impact sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables d'une augmentation ou d'une diminution de 5 % du taux de change du dollar canadien par rapport au dollar américain s'établit comme suit :

	2023-06-30		
Instruments financiers libellés en dollars américains	Montant	Pourcentage de l'actif net	Sensibilité
	\$ CA	%	\$ CA
Placements et trésorerie	35	0,15	2

	2022-12-31		
Instruments financiers libellés en dollars américains	Montant	Pourcentage de l'actif net	Sensibilité
	\$ CA	%	\$ CA
Placements et trésorerie	38	0,16	2

En pratique, les résultats réels pourraient différer de cette analyse de sensibilité et la différence pourrait s'avérer importante.

– Autre risque de prix :

L'autre risque de prix est le risque de variations de la valeur d'un instrument financier résultant d'un changement des prix du marché causé par des facteurs propres au titre ou à son émetteur ou par tout autre facteur affectant un marché ou un segment de marché.

Le Fonds est exposé à l'autre risque de prix puisque ses actions ses fonds de placements sont exposés à la volatilité des facteurs de marché.

L'autre risque de prix est géré au moyen de la diversification des ratios d'exposition du portefeuille de placements.

L'incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds d'une variation de 1 % des marchés boursiers au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2022, toutes les autres variables étant demeurrées constantes, s'élèverait à plus ou moins 199 \$ et 189 \$ respectivement.

En pratique, les résultats réels pourraient différer de cette analyse de sensibilité et la différence pourrait s'avérer importante.

Fonds Globevest Capital Équilibré

Notes complémentaires intermédiaires

au 30 juin 2023

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants exprimés par part)

(non audité)

6 - GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Fonds ne soit pas en mesure de régler ou de respecter ses obligations en temps opportun ou à un prix raisonnable.

Le Fonds est essentiellement exposé au risque de liquidité en raison des honoraires de gestion à payer et des autres charges à payer.

La vaste majorité des placements du Fonds sont très liquides.

Tous les passifs du Fonds sont exigibles d'ici un an.

Risque de concentration

Le risque de concentration résulte des titres ayant des caractéristiques similaires, par exemple l'emplacement géographique, le type de produit, le secteur d'activité ou le type de contrepartie. Le tableau qui suit résume le risque de concentration du Fonds, exprimé en terme de pourcentage du total de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables investi par secteur :

Segments de marché	2023-06-30	2022-12-31
	%	%
Obligations canadiennes		
Sociétés	14,6	16,4
Obligations internationales		
États-Unis	2,4	2,4
Actions		
Services financiers	0,5	
Fonds d'investissements	86,2	81,4
	103,7	100,2

Hiérarchisation des instruments financiers évalués à la juste valeur

Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur dans les états intermédiaires de la situation financière sont classés selon trois niveaux, en fonction de la qualité des données utilisées pour estimer la juste valeur. Cette hiérarchie place au premier rang les prix cotés non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1), et au dernier rang, les données non observables (niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie de la juste valeur sont les suivants :

- Niveau 1 : prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques, auxquels le gestionnaire de placements a accès à la date d'évaluation;
- Niveau 2 : données autres que les prix cotés visés au niveau 1 qui sont observables pour les actifs ou les passifs, directement ou indirectement;

Fonds Globevest Capital Équilibré

Notes complémentaires intermédiaires

au 30 juin 2023

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants exprimés par part)

(non audité)

6 - GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)

- Niveau 3 : données relatives aux actifs ou aux passifs qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

La hiérarchisation est fondée sur le niveau de données le moins élevé significatif pour l'évaluation de la juste valeur. À cette fin, l'importance d'une donnée est évaluée par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son entièreté. Si l'évaluation de la juste valeur utilise des données observables qui nécessitent des ajustements significatifs basés sur des données non observables, cette évaluation sera considérée comme étant de niveau 3. L'évaluation de l'importance d'une donnée particulière dans l'évaluation de la juste valeur dans son entièreté requiert du jugement et doit tenir compte des facteurs propres à l'actif ou au passif financier. Lorsqu'à la date de l'état de la situation financière, les données observables utilisées pour un instrument financier diffèrent de celles utilisées à la date d'ouverture, la politique du Fonds est d'établir qu'à la date de clôture, un transfert d'un niveau de la hiérarchie de la juste valeur à l'autre est réputé s'être produit.

La détermination de ce qui constitue une donnée observable requiert également du jugement de la part du Fonds. Le Fonds considère qu'une donnée est observable s'il s'agit d'une donnée du marché facilement disponible, régulièrement communiquée ou mise à jour, fiable et vérifiable, non exclusive et provenant de sources indépendantes prenant activement part au marché pertinent.

Le tableau qui suit présente le classement selon la hiérarchie de la juste valeur des actifs et des passifs du Fonds comptabilisés à la juste valeur :

				2023-06-30
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Actifs				
Placements	17 658	3 902	2 214	23 774
Passif				
Moins-value non réalisée sur les instruments financiers dérivés	(3)			(3)
Total	<u>17 655</u>	<u>3 902</u>	<u>2 214</u>	<u>23 771</u>
				2022-12-31
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Actifs				
Placements	<u>16 311</u>	<u>4 365</u>	<u>2 598</u>	<u>23 274</u>

Fonds Globevest Capital Équilibré

Notes complémentaires intermédiaires

au 30 juin 2023

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants exprimés par part)

(non audité)

6 - GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)

Conciliation des placements de niveau 3

Le tableau ci-dessous résume l'évolution des instruments financiers classés au niveau 3.

Durant la période de six mois terminé le 30 juin 2023, le rapprochement des instruments de niveau 3 évalués à l'aide de données non observables est présenté comme suit :

	<u>2023-06-30</u>	<u>2022-12-31</u>
	\$	\$
Juste valeur au début de la période	2 598	2 525
Variation nette de la plus-value non réalisée	<u>(384)</u>	<u>73</u>
Juste valeur à la fin de la période	<u><u>2 214</u></u>	<u><u>2 598</u></u>

7 - TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Le gestionnaire est responsable de la gestion du portefeuille de placements du Fonds, incluant les décisions liées aux investissements dans les actifs du Fonds. Le gestionnaire fournit des instructions qui permettent au Fonds d'effectuer des opérations sur valeurs mobilières de la manière suivante :

- Opérations sur fonds de placement ou comptes discrétionnaires entièrement gérés par le gestionnaire;
- Engagement dans des transactions en espèces avec des fonds de placement liés et des comptes discrétionnaires entièrement gérés par le gestionnaire;
- Achat de titres de la société mère du fiduciaire et du dépositaire du Fonds.

Les instructions exigent que les transactions sur valeurs mobilières avec des parties liées au gestionnaire i) soient libres de toute influence et ne reflètent pas une contrepartie pertinente pour une entité liée au gestionnaire; ii) représentent le jugement du gestionnaire sans aucune influence, dans le meilleur intérêt du Fonds; iii) se conforment aux politiques et procédures du gestionnaire; iv) procurent un résultat raisonnable et approprié pour le Fonds.

Au cours des périodes de six mois terminées les 30 juin 2023 et 2022, des honoraires de gestion ont été payés au gestionnaire. Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont évaluées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et convenu par les parties.

Au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2022, des montants respectifs de 71 \$ et de 61 \$ sont à payer au gestionnaire et sont présentés au poste Honoraires de gestion à payer. Au cours des périodes de six mois terminées les 30 juin 2023 et 2022, le Fonds a engagé des honoraires de gestion de 109 \$ et de 132 \$ respectivement auprès du gestionnaire.

Fonds Globevest Capital Équilibré

Notes complémentaires intermédiaires

au 30 juin 2023

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants exprimés par part)

(non audité)

7 - OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES (suite)

Au 30 juin 2023, le Fonds possédait des parts dans des fonds de placement gérés par le gestionnaire. Le détail de la détention de ces fonds d'investissement est présenté au portefeuille de placements.

8 - GESTION DU CAPITAL

Le capital du Fonds correspond à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Il est géré conformément aux objectifs, aux politiques et aux restrictions de placement du Fonds, tels qu'ils sont mentionnés dans la notice d'offre. L'évolution du capital du Fonds au cours de 2023 et 2022 est présentée dans les états intermédiaires de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

Le gestionnaire a l'intention d'utiliser une méthode fondamentale rigoureuse pour choisir et gérer les placements, qui consiste en un processus de recherche intensif et continu d'occasions de placement dans une large gamme d'instruments financiers de divers types d'émetteurs (gouvernements, sociétés et établissements financiers). Le gestionnaire détermine également le moment où les titres en portefeuille du Fonds doivent être échangés contre ceux d'autres émetteurs ou contre ceux ayant d'autres échéances en vue d'améliorer le rendement du portefeuille du Fonds ou de limiter le risque.

9 - INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Conformément à la dispense prévue par l'article 2.11 du Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement, le Fonds ne déposera pas ses états financiers auprès des autorités de réglementation